

fusa de reconnaître la compétence des Nations Unies et établit un gouvernement communiste séparé qui ne reçut la reconnaissance ni des Nations Unies ni du Canada.

L'étape suivante de l'évolution de nos relations avec la Corée vint en 1950, lorsque les armées communistes du Nord envahirent la République de Corée. Les Nations Unies lancèrent un appel à l'aide, et seize pays, y compris le Canada, vinrent au secours de la jeune république. Le contingent canadien, le quatrième en importance, comprenait plus de 22,000 hommes, trois destroyers et une escadrille de transport aérien; il a eu plus de 1,500 morts ou blessés. Depuis la fin de la guerre, en 1953, et l'établissement d'une simple ligne de cessez-le-feu le long de la frontière originaire entre les territoires de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, un agent de liaison canadien demeure attaché à l'état-major des Nations Unies en Corée. La contribution du Canada au fonds de secours créé pour relever le pays de ses ruines se chiffre à plus de \$7,000,000; il s'agit de la troisième contribution par ordre d'importance, et l'aide canadienne — par l'entremise d'œuvres privées ou par celle du Plan de Colombo — s'est maintenue depuis la guerre.

### Reconnaissance diplomatique officielle

Au mois de janvier 1963, le Canada et la République de Corée ont signé des accords de reconnaissance diplomatique officielle. L'ambassadeur de Corée, non résidant cependant, a présenté à cette époque ses lettres de créance, et au mois de novembre 1964 le premier ambassadeur canadien à Séoul, non résidant lui-même non plus, et qui occupe encore ce poste, M. Richard P. Bower, a présenté à son tour les siennes.

Deux événements significatifs ont marqué cet été l'évolution des relations entre le Canada et la Corée. Le 23 août, le premier ambassadeur résidant de Corée, M. Sun Yup Paik, a présenté ses lettres de créance et, au mois de juin, M. Bower a entrepris sa première grande tournée de la Corée depuis qu'il y est devenu ambassadeur. Voici quelques extraits du rapport de M. Bower résumant ses impressions à la suite de sa tournée dans le pays:

“La première chose qui nous a frappés, c'est le nombre incroyable d'enfants qu'il y avait partout. Cinquante pour cent des Coréens du Sud ont moins de 20 ans. On porte les bébés sur le dos, tournés vers la porteuse et non pas dos à elle comme les *papoose* du Canada. Certaines familles sont tellement nombreuses que les parents ne peuvent porter eux-mêmes tous leurs petits; les aînés portent alors les plus jeunes. Nous avons vu des enfants de 4 ans à peine portant des bébés sanglés à leur dos. Même au travail, un bon nombre d'hommes et de femmes portent un enfant de cette façon.

### Le problème des enfants coréens

“L'avortement n'est pas aussi répandu en Corée qu'au Japon, peut-être parce que 30 p. 100 des Coréens sont chrétiens. L'enfance abandonnée, pourtant, y pose un problème aux dimensions effarantes. Plusieurs œuvres bénévoles internationales